

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 307 Assurer la communication professionnelle			
Code	PAIR3B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u>  <b>Lou DUVIVIER</b> (lou.duvivier@helha.be)            Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be)            Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u>  <b>Oxanne BOUDET</b> (oxanne.boudet@helha.be)            Julie SIAKOUDIS (julie.siakoudis@helha.be)            Laura DHULST (laura.dhulst@helha.be)            Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mouscron</u>  <u>HELHa Tournai - Salines</u>  <b>Louisa LEKADIR</b> (louisa.lekadir@helha.be)            Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be)            Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be)            Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be)            Anne-Marie SAUTOIS (anne-marie.sautois@helha.be)            Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be)            Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be)            Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be)            Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be)            Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**

- C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
- C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets

communs

C 3.3 Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**

C 5.2 Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé

C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

### **Acquis d'apprentissage visés**

Dans un cadre institutionnel hospitalier ou extrahospitalier

- Partager les informations usuelles et urgentes avec les partenaires de soins intra et extra muros à l'aide d'outils oraux, écrits et informatiques
- Evaluer la qualité et la sécurité de la communication professionnelle.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B07A	Communication et liaison externe y compris E-Santé	6 h / 0.5 C
PAIR3B07B	Soins de santé primaire et soins à domicile	24 h / 1.5 C
PAIR3B07C	Activités d'intégration professionnelles	18 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B07A	Communication et liaison externe y compris E-Santé	5
PAIR3B07B	Soins de santé primaire et soins à domicile	15
PAIR3B07C	Activités d'intégration professionnelles	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences 3 et 5 définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition d'une communication professionnelle tant dans les insitutions de soin que dans le secteur de la première ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication et liaison externe y compris E-Santé			
Code	15_PAIR3B07A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0.5 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lou DUVIVIER (lou.duvivier@helha.be)		
Coefficient de pondération	5		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE307.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 28 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administrative

4C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

4C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé.

4C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'UE 28

Dans un cadre institutionnel hospitalier ou extrahospitalier

- Organiser les interventions de soins spécifiques
- Partager les informations usuelles et urgentes avec les partenaires de soins intra et extra muros à l'aide d'outils oraux, écrits et informatiques
- Evaluer la qualité et la sécurité de la communication professionnelle.

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Avant la clôture du Dossier Patient, dans un cadre institutionnel hospitalier ou autre
- Evaluer une macrocible proposée
- A l'aide du SAED structurer une information orale à transmettre
- Réajuster la macrocible sur base des éléments neufs apportés dans la situation

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- La communication dans les soins de santé (Nadot)
- E-santé : réseau santé wallon, RGPD, Belrail, perspectives e-santé, Ma Santé...
- SAED : situation, antécédents, évaluation, demande
- Structuration de l'information : macrocibles...

### **Démarches d'apprentissage**

Exposés "PowerPoint" - Lectures - Travaux de groupe - Exercices

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Temps pour les questions/réponses

Disponibilité par mail pour les questions éventuelles

### **Sources et références**

Exposés "Powerpoint"

Bibliographie à la fin des diapositives

Diverses articles

Site internet du RSW, ma santé, BelRAI

Textes législatifs belges

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Exposés "Powerpoint"

Articles

Exercices

Liens vers différents sites pertinents

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Cette UE fait l'objet d'une moyenne géométrique pondérée.

examen écrit en première session / examen écrit Q3

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 5

### **Dispositions complémentaires**

L'Activité d'Apprentissage (AA) "Activités d'intégration professionnelles" n'est pas évaluée.

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les 2 AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne

pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins de santé primaire et soins à domicile			
Code	15_PAIR3B07B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Caroline MEDINA</b> ( <a href="mailto:caroline.medina@helha.be">caroline.medina@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'ActAp de Soins à domicile permet à l'étudiant.e d'assurer des soins infirmiers sécuritaires et de qualité dans les différentes structures d'aides et de soins à domicile et de situer sa pratique dans le système de sécurité sociale belge et des soins de santé primaire.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'ActAp vise la découverte du milieu des soins à domicile, de ses différents intervenants et du rôle infirmier, révisions des notions de soins de santé primaire et de sécurité sociale.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Concepts de base
- Première visite
- Différents aspects de la prise en charge à domicile
- Démarches à accomplir pour s'installer à domicile

### Démarches d'apprentissage

Alternance d'exposés magistraux, de mises en situations concrètes et d'exercices réflexifs

### Dispositifs d'aide à la réussite

Outre les séquences de coaching et d'accompagnement personnalisé, travail sur la métacognition

### Sources et références

INFOBOX Inami

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Communiqués via ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Cette UE fait l'objet d'une moyenne géométrique pondérée.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### Dispositions complémentaires

L'Activité d'Apprentissage (AA) "Activités d'intégration professionnelles" n'est pas évaluée.

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les 2 AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelles			
Code	15_PAIR3B07C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gulnur DOGRAMACI ( <a href="mailto:gulnur.dogramaci@helha.be">gulnur.dogramaci@helha.be</a> ) Lou DUVIVIER ( <a href="mailto:lou.duvivier@helha.be">lou.duvivier@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Ces activités sont organisées en liens avec les cours de l'UE et/ou les stages

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

se référer aux cours théoriques de l'UE

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

se référer aux cours théoriques de l'UE

#### **Démarches d'apprentissage**

cas cliniques et exercices d'intégration

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

sur demande de l'étudiants

#### **Sources et références**

se référer aux cours théoriques de l'UE

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

papier et PP

### 4. Modalités d'évaluation

#### **Principe**

intégrée aux cours de l'UE

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

## **Dispositions complémentaires**

Cette Activité d'Apprentissage "Activités d'intégration professionnelles" n'est pas évaluée.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).